

215C0075
FR0000121881-OP031-E02

14 janvier 2015

Résultat provisoire de l'offre publique d'échange visant les titres de la société.

HAVAS

(Euronext Paris)

- 1 - Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 13 janvier 2015, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'échange initiée par les sociétés Bolloré SA¹, Compagnie du Cambodge¹ et Société Industrielle et Financière de l'Artois¹ visant les actions et les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables émis en 2008² (« BSAAR ») de la société HAVAS, elle a reçu en dépôt (i) 152 428 999 actions HAVAS, et (ii) 2 534 909 BSAAR HAVAS.

Au total, M. Vincent Bolloré est en mesure de détenir indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, (i) 301 951 397 actions HAVAS représentant autant de droits de vote, soit 72,81% du capital et des droits de vote de HAVAS³, et (ii) 2 534 909 BSAAR HAVAS, soit 87,41% des BSAAR visés par l'offre⁴.

La condition minimale requise en application de l'article 231-9 I du règlement général – à savoir l'obtention à l'issue de l'offre d'au moins 50% du capital et des droits de vote de HAVAS - est satisfaite. L'offre a donc une suite positive.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers publiera le résultat définitif de l'offre à l'issue des ultimes travaux de vérification, au plus tard le 19 janvier 2015.

¹ Contrôlée indirectement par M. Vincent Bolloré.

² Le prospectus relatif à une émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) (les BSAAR ayant été détachés desdites obligations émises, le 8 février 2008) a été visé par l'Autorité des marchés financiers, le 10 janvier 2008, sous le n°08-003.

³ Sur la base d'un capital composé de 414 710 950 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Sur la base d'un nombre total de 2 899 921 BSAAR HAVAS visés par l'offre.